

FOR CHEMICAL EMERGENCY, SPILL, LEAK, FIRE, EXPOSURE OR ACCIDENT, CALL DAY OR NIGHT 1-800-561-8273 or CHEMTREC – DAY OR NIGHT 1 800-424-9300

1. IDENTIFICATION OF THE MATERIAL AND SUPPLIER

1.1 PRODUCT IDENTIFIER:

TRADE NAME: LAGON® 480 E INSECTICIDE

1.2 RECOMMENDED USE: GROUP 1B INSECTICIDE

1.3 DISTRIBUTED BY:

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
789 DONNYBROOK DRIVE • DORCHESTER, ONTARIO N0L 1G5

1.4 24 Hour Emergency Phone: (Chemtrec): 1-800-424-9300 (Toll Free) - **Additional Emergency Phone** 1-800-561-8273

Loveland Technical Service: 1-800-328-4678

U.S. Coast Guard National Response Center: 1-800-424-8802

2. HAZARDS IDENTIFICATION

2.1 Classification of the substance or mixture

Acute Toxicity – Oral	Category 3	H301
Eye Damage/Irritation	Category 2A	H319
Acute Toxicity – Dermal	Category 4	H312

2.2 Label elements



Signal word: DANGER
 Hazard Statement: H301 – Toxic if swallowed.
 H319 – Causes serious eye irritation.
 H312 – Harmful in contact with skin.

Precautionary Statement: (Prevention): P264 – Wash face, hands and any exposed skin thoroughly after handling.
 P270 – Do not eat, drink or smoke when using this product.
 P280 – Wear protective gloves/protective clothing/eye protection/face protection.
 P210 – Keep away from flames and hot surfaces. – No smoking.

Precautionary Statement: (Response): P301+P310: IF SWALLOWED: Immediately call a poison centre or doctor/physician if you feel unwell.
 P321 – Specific treatment (see NOTE TO PHYSICIANS on the product label).
 P330 – Rinse mouth.
 P305+P351+P338: IF IN EYES: Rinse continuously with water for several minutes. Remove contact lenses if present and easy to do. Continue rinsing.
 P337+P313 – If eye irritation persists: Get medical advice/attention.
 P302+P350: IF ON SKIN: Wash with plenty of soap and water.
 P312 – Call a poison centre/doctor/physician if you feel unwell.
 P362 – Take off contaminated clothing and wash it before reuse.
 P370+P378 – In case of fire: Use medium appropriate to surrounding fire.

Precautionary Statement: (Storage): P405 – Store locked up.
 P403+P235 – Store in a well-ventilated place. Keep cool.

Precautionary Statement: (Disposal): P501 – Dispose of contents/container to an approved waste disposal to an approved waste disposal facility.

2.3 Other hazards
None known.



SAFETY DATA SHEET

SDS NUMBER: 9382-18-LPI

SDS REVISIONS: FORMAT

DATE OF ISSUE: 12/05/18

LAGON® 480 E PCP 9382

SUPERSEDES: 09/12/15

3. COMPOSITION, INFORMATION ON INGREDIENTS

3.1 Substances

3.2 Mixtures

Chemical Name:	CAS No.	Concentration [%]
Dimethoate	60-51-5	480 g.a.e./ L 45.2
Cyclohexanone	108-84-1	38.00
Solvent Naphtha, Light Aromatic	64747-95-6	10.8

*Ingredients not specifically listed are non-hazardous or are to be considered proprietary or confidential business information

4. FIRST AID MEASURES

4.1 Description of First Aid Measures

General Advice: Get medical attention if symptoms occur.

- If swallowed:** Call a poison control centre or doctor immediately for treatment advice. Have person sip a glass of water if able to swallow. Do not induce vomiting unless told to do so by the poison control centre or doctor. Do not give anything by mouth to an unconscious person.
- If in eyes:** Hold eye open and rinse slowly and gently with water for 15-20 minutes. Remove contact lenses, if present, after the first 5 minutes, then continue rinsing eye. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
- If on skin or clothing:** Take off contaminated clothing. Rinse skin immediately with plenty of water for 15-20 minutes. Call a poison control centre or doctor for treatment advice.
- If inhaled:** Move person to fresh air. If person is not breathing, call 911 or an ambulance, then give artificial respiration, preferably mouth-to-mouth if possible. Call a poison control centre or doctor for further treatment advice.

4.2 Most Important Symptoms and Effects, Acute and Delayed

Symptoms: Toxic if swallowed. This product may cause cholinesterase inhibition. Causes eye irritation. Harmful in contact with skin.

4.3 Immediate Medical Attention and Special Treatment

Treatment: This product contains petroleum distillates.

FOR A MEDICAL EMERGENCY INVOLVING THIS PRODUCT CALL: 1-800-561-8273

Take container, label or product name and Pest Control Product Registration Number with you when seeking medical attention.

NOTES TO PHYSICIAN: This product is an organophosphate (cholinesterase-inhibiting) insecticide. Atropine is antidotal and should be administered only if symptoms of cholinesterase inhibition are present. In severe cases Pralidoxime chloride (2-PAM; PROTOPAM) may be given as an adjunct to atropine. Use according to label directions. Monitor serum and RBC cholinesterase. Morphine, theophylline, aminophylline, phenothiazines, reserpine, furosemide, or ethacrynic acid are contraindicated in organophosphates poisonings. Administer intravenous fluids cautiously, if needed, to correct dehydration. Symptoms of cholinesterase inhibition include headache, dizziness, blurred vision, weakness, nausea, cramps, diarrhea, discomfort in the chest, nervousness, sweating, miosis, tearing, salivation, pulmonary edema, uncontrollable twitches, convulsions, coma, and loss of reflexes and sphincter control.

5. FIRE FIGHTING MEASURES

5.1 EXTINGUISHING MEDIA:

Suitable Extinguishing Media: Use medium appropriate to surrounding fire. Foam, carbon dioxide (CO₂), dry chemical, soft stream or water fog only if necessary.

5.2 SPECIAL HAZARDS ARISING FROM THE SUBSTANCE OR MIXTURE:

Specific Hazards During Firefighting: Oxides of sulfur, phosphorus-containing compounds, carbon monoxide and other unknown hazardous materials may be formed.

5.3 SPECIAL PROTECTIVE EQUIPMENT AND PRECAUTIONS FOR FIREFIGHTERS

Special Protective Equipment for Firefighters: Self-contained breathing apparatus and full protective gear should be worn in fighting large fires involving chemicals. Use water spray to keep fire exposed containers cool. Keep people away. Isolate fire and deny unnecessary entry.

6. ACCIDENTAL RELEASE MEASURES

6.1 PERSONAL PRECAUTIONS, PROTECTIVE EQUIPMENT AND EMERGENCY PROCEDURES

Personal Precautions: Avoid inhalation of vapours and spray mist and contact with skin and eyes. Ensure adequate ventilation. Wear suitable protective clothing.

6.2 ENVIRONMENTAL PRECAUTIONS

Environmental Precautions: Do not apply directly to water, or to areas where surface water is present, or to intertidal areas below the mean highwater mark except as noted on appropriate labels. Drift and runoff from treated areas may be hazardous to aquatic organisms in water adjacent to treated areas. Do not contaminate water when disposing of equipment wash waters or rinsate.

6.3 METHODS AND MATERIALS FOR CONTAINMENT AND CLEAN-UP

Methods for Clean-Up: Large Spills: Stop the flow of material, if this is without risk. Dike the spilled material, where this is possible. Absorb in vermiculite, dry sand or earth and place into containers. After removal flush contaminated area thoroughly with water.
Small Spills: Wipe up with absorbent material (e.g. cloth, fleece). Clean surface thoroughly to Remove residual contamination.
Never return spills to original containers for re-use.

7. HANDLING AND STORAGE

7.1 PRECAUTIONS FOR SAFE HANDLING:

Advice on Safe Handling: Wash hands before eating, drinking, chewing gum, using tobacco or using the toilet. Remove clothing immediately if pesticide gets inside. Then wash thoroughly and put on clean clothing. Remove PPE immediately after handling this product. Wash the outside of gloves before removing. As soon as possible, wash thoroughly and change into clean clothing.

7.2 CONDITIONS FOR SAFE STORAGE:

Requirements for Storage Areas and Containers: Do not use, pour, spill or store near heat, sparks or open flame. Keep out of direct sunlight. Ship and store between 4 °C and 30 °C and mixed thoroughly before using. Do not contaminate water, food or feed by storage or disposal



SAFETY DATA SHEET

SDS NUMBER: 9382-18-LPI

SDS REVISIONS: FORMAT

DATE OF ISSUE: 12/05/18

LAGON® 480 E PCP 9382

SUPERSEDES: 09/12/15

8. EXPOSURE CONTROLS / PERSONAL PROTECTION

8.1 CONTROL PARAMETERS:

OCCUPATIONAL EXPOSURE LIMITS

U.S. Workplace Exposure Level (ACGIH) TLVs

Components	Type	Value
Cyclohexanone	TWA	20 ppm (Skin)
Cyclohexanone	STEL	50 ppm (Skin)
1,2-4 Trimethylbenzene	TWA	25 ppm

U.S. Workplace Exposure Level (OSHA) PELs

Components	Type	Value
Cyclohexanone	TWA	50 ppm

Biological limit values

ACGIH Biological Exposure Indices

Components	Value	Specimen
No listings		

8.2 EXPOSURE CONTROLS:

Engineering Measures

Use only outdoors or in a well-ventilated area.

Individual Protection Measures:

- Eye / Face Protection: Goggles or shielded safety glasses are recommended.
- Skin Protection: Long-sleeved shirt and long pants. Shoes plus socks. Chemical-resistant gloves. Rinse gloves before removal.
- Respiratory Protection: Not normally required. If respirators are used, a program should be in place to assure compliance with 29 CFR 1910.134, the OSHA Respiratory Protection standard.

9. PHYSICAL AND CHEMICAL PROPERTIES

- 9.1 APPEARANCE : Liquid
- ODOUR: Solvent and mild mercaptan.
- ODOUR THRESHOLD: No data available.
- COLOUR: Light amber to yellow.
- pH: 3.59 (5% solution)
- MELTING POINT / FREEZING POINT: No data available
- BOILING POINT: No data available
- FLASH POINT: 44 °C (TCC).
- FLAMMABILITY (solid, gas): No data available.
- UPPER / LOWER FLAMMABILITY OR EXPLOSIVE LIMITS: No data available.
- VAPOUR PRESSURE: No data available.
- SOLUBILITY: Emulsifies.
- PARTITION CO-EFFICIENT, n-OCTANOL / WATER: Log K_{ow} 0.704 (Dimethoate technical).
- AUTO-IGNITION TEMPERATURE: No data available.
- DECOMPOSITION TEMPERATURE: No data available.
- VISCOSITY: No data available.
- SPECIFIC GRAVITY (Water = 1): 1.08 g/ml
- DENSITY: 1.08 kg/L

Note: These physical data are typical values based on material tested but may vary from sample to sample. Typical values should not be construed as a guaranteed analysis of any specific lot or as specification items.

10. STABILITY AND REACTIVITY

10.1 REACTIVITY

Stable

10.2 CHEMICAL STABILITY

Stable under normal temperature conditions

10.3 POSSIBILITY OF HAZARDOUS REACTIONS

No data available. Will not polymerize.

10.4 CONDITIONS TO AVOID

Excessive heat. Do not store near heat or flame.

10.5 INCOMPATIBLE MATERIALS

Avoid contact with strong acidic agents, basic or oxidizing agents.

10.6 HAZARDOUS DECOMPOSITION PRODUCTS

Oxides of sulfur, phosphorus-containing compounds, carbon monoxide and other unknown hazardous materials may be formed.

11 TOXICOLOGICAL INFORMATION

11.3 LIKELY ROUTES OF EXPOSURE

Ingestion. Eye contact. Skin absorption. Skin contact.

LC₅₀ (rat): > 5.34 mg/L (4 HR)

LD₅₀ Oral (rat): 425 mg/kg

LD₅₀ Dermal (rabbit): 2,020 mg/kg

Acute Toxicity Estimates: No data available

Skin Irritation (rabbit): Slight irritation.

Eye Irritation (rabbit): Causes substantial but temporary eye injury.

Specific Target Organ Toxicity: Skin, CNS, liver, kidneys.

Aspiration: No data available.

Skin Sensitization (guinea pig): Not a sensitizer

Carcinogenicity: IARC Group 2B (Possible Human Carcinogen)

Germ Cell Mutagenicity: No data available.

Interactive Effects: None known

12 ECOLOGICAL INFORMATION

12.3 ECOTOXICITY

The product may be toxic to fish and aquatic invertebrates. However, this does not exclude the possibility that large or frequent spills can have a harmful or damaging effect on the environment. Information below is based on the technical ingredient Dimethoate.

Ecotoxicological Data

	Species	Test Results
Dimethoate	Rainbow trout	30.2 mg/L – 96-hour LC ₅₀
	Daphnia magna	2.0 mg/L – 48-hour EC ₅₀
	Bees	0.15 µ/bee – Oral LD ₅₀
	Bees	0.10 µ/bee – Contact LD ₅₀

Drift or runoff may adversely affect non-target plants.

Do not apply directly to water.

Do not contaminate water when disposing of equipment wash water.

Do not apply when weather conditions favor drift from target area.

12.2 PERSISTENCE AND DEGRADABILITY

Biodegradability: Dimethoate is biodegradable. Undergoes rapid degradation in the environment.

12.3 BIOACCUMULATIVE POTENTIAL

Bioaccumulation: Does not occur.

12.4 MOBILITY IN SOIL

Potential mobility in soil but is relatively unstable.

12.5 OTHER ADVERSE EFFECTS

Assessment: No data available.

13 DISPOSAL CONSIDERATIONS

13.1 WASTE TREATMENT METHODS

For recyclable containers: DO NOT reuse the container for any other purpose. This is a recyclable container, and is to be disposed of at a container collection site. Contact your local distributor/dealer or municipality for the location of the nearest collection site. Before taking the container to the collection site: Triple-or pressure-rinse the empty container. Dispose of rinsate in accordance with provincial requirements. Make the rinsed container unsuitable for further use. If there is no container collection site in your area, dispose of the container in accordance with provincial requirements.

For refillable containers: For disposal, the container may be returned to the point of purchase (distributor/dealer). It must be refilled by the distributor/dealer with the same product. Do not reuse the product container for any other purpose

14 TRANSPORT INFORMATION

14.3 LAND TRANSPORT

TDG Shipping Description: UN3017, ORGANOPHOSPHORUS PESTICIDE, LIQUID, TOXIC, FLAMMABLE, (DIMETHOATE, CYCLOHEXANONE) 6.1, (3), III

DOT Shipping Description: RQ UN3017, ORGANOPHOSPHORUS PESTICIDE, LIQUID, TOXIC, FLAMMABLE, (DIMETHOATE, CYCLOHEXANONE) 6.1, (3), III ERG GUIDE 131

U.S. Surface Freight Classification: INSECTICIDES OR FUNGICIDES, INSECT OR ANIMAL REPELLENTS, NOI, OR VERMIN EXTERMINATORS, ANIMAL OR POULTRY, NOI; POISON (NMFC 102100; CLASS 77.5)

15 REGULATORY INFORMATION

15.1 SAFETY, HEALTH AND ENVIRONMENTAL REGULATIONS

NFPA & HMIS Hazard Ratings:

NFPA

HMIS

2 Health

0 Least

2 Health

2 Flammability

1 Slight

2 Flammability

1 Instability

2 Moderate

1 Reactivity

3 High

1 PPE

4 Severe

SARA Hazard Notification/Reporting

SARA Title III Hazard Category:

Immediate

Y
Y

Fire
Reactive

Y
N

Sudden Release of Pressure

N

Reportable Quantity (RQ) under U.S. CERCLA: Dimethoate (CAS: 60-51-5): 10 pounds; Cyclohexanone (CAS: 108-94-1) 5000 pounds.

SARA, Title III, Section 313: Dimethoate (CAS: 60-51-5) 45.2%; 1,2,4 Trimethylbenzene (CAS: 95-63-6) 3.2% maximum; Xylene (CAS: 1330-20-7) 0.3% maximum; Cumene (CAS: 98-82-8) 0.2% maximum.

RCRA Waste Code: P044.

CA Proposition 65: Not applicable.

WHMIS [Canada]: Pest control products are not controlled under WHMIS. Classified D2B

OPAC Schedule 3

Read the approved label, authorized under the Pest Control Products Act, prior to handling the pest control product.

This chemical is a pest control product registered by Health Canada Pest Management Regulatory Agency and is subject to certain labeling requirements under the Pest Control Products Act. These requirements differ from the classification criteria and hazard information required for GHS-consistent safety data sheets. Following is the hazard information required on the pest control product label.



WARNING

POISON



SAFETY DATA SHEET

SDS NUMBER: 9382-18-LPI

SDS REVISIONS: FORMAT

DATE OF ISSUE: 12/05/18

LAGON® 480 E PCP 9382

SUPERSEDES: 09/12/15

16 OTHER INFORMATION

SDS STATUS: Format revised.

PREPARED BY: Product Stewardship and Regulatory Affairs

REVIEWED BY: Safety, Health and Environment

Pest Control Products Act REG. NO.: 9382

®Lagon is a registered trademark of Loveland Products, Inc.

Disclaimer and Limitation of Liability: This data sheet was developed from information on the constituent materials identified herein and does not relate to the use of such materials in combination with any other material or process. No warranty is expressed or implied with respect to the completeness or ongoing accuracy of the information contained in this data sheet, and LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. disclaims all liability for reliance on such information. This data sheet is not a guarantee of safety. Users are responsible for ensuring that they have all current information necessary to safely use the product described by this data sheet for their specific purpose.

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR
1.1 Identification du produit :
Nom commercial : INSECTICIDE LAGON® 480 E

1.2 Usages recommandés : INSECTICIDE DU GROUPE 1B

1.3 Distribué par :

 LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.
 789 DONNYBROOK DRIVE • DORCHESTER, ONTARIO N0L 1G5

1.4 Numéro d'urgence 24 h (Chemtrec) : 1-800-424-9300 (Sans frais)

Autre numéro d'urgence : 1-800-561-8273

Services techniques de Loveland : 1-800-328-4678

Centre national d'intervention d'urgence de la Garde côtière américaine : 1-800-424-8802

2. IDENTIFICATION DES RISQUES
2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë - Ingestion	Catégorie 3	H301
Dommage/Irritation oculaire	Catégorie 2A	H319
Toxicité aiguë - Cutanée	Catégorie 4	H312

2.2 Éléments d'étiquetage

Termes d'avertissement :
Codes de danger :
DANGER
 H301 – Toxique en cas d'ingestion.
 H319 – Provoque une sévère irritation des yeux.
 H312 – Nocif par contact cutané.

Conseils de prudence :
 (Prévention)

 P264 – Se laver soigneusement les mains, le visage et la peau après manipulation.
 P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
 P280 – Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P210 – Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. – Ne pas fumer.

Conseils de prudence :
 (Intervention)

 P301+P310 – EN CAS D'INGESTION : appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.
 P321 – Traitement spécifique (voir la section REMARQUES AU MÉDECIN sur l'étiquette du produit).
 P330 – Rincer la bouche.
 P305+P351+P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être enlevées facilement. Continuer à rincer.
 P337+P313 – Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
 P302+P350 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver avec précaution et abondamment à l'eau et au savon.
 P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P362 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P370+P378 – En cas d'incendie : utiliser un le moyen approprié pour combattre l'incendie.

Conseils de prudence
 (Entreposage)

 P405 – Garder sous clé.
 P403+P235 – Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.

Conseils de prudence :
 (Élimination)

P501 – Éliminer le contenu/récipient en respectant la réglementation locale, provinciale et nationale.

2.3 Autres dangers
 Aucun connu.

-

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS
3.1 Substances
3.2 Mélanges

Ingrédients chimiques	N° de CAS	Concentration
Diméthoate	60-51-5	480 g é.a./L 45,2 [%]
Cyclohexanone	108-94-1	38,00
Solvant naphta (pétrole), fraction des aromatiques légers	64742-95-6	10,8

Les ingrédients qui ne sont pas répertoriés de façon précise sont sans danger, de propriété exclusive ou de nature confidentielle.

4. PREMIERS SOINS
4.1 Descriptions des mesures de premiers soins

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas d'ingestion : Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Si la personne incommodée est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

En cas de contact avec la peau/vêtements :
Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement à administrer.

En cas d'inhalation : Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement à administrer.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes : Toxique en cas d'ingestion. Ce produit peut causer une inhibition de la cholinestérase. Cause une irritation oculaire. Nocif par contact cutané.

4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels

Traitement : Ce produit contient des distillats de pétrole.

POUR TOUTE URGENCE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.

Avoir l'étiquette, le contenant ou le nom du produit ainsi que son numéro d'homologation de produit antiparasitaire lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

REMARQUES POUR LE MÉDECIN : Ce produit est un insecticide organophosphoré, un inhibiteur de la cholinestérase. L'atropine est l'antidote à privilégier mais elle doit être administrée seulement en présence des symptômes d'inhibition de la cholinestérase. Dans les cas graves, le chlorure de Pralidoxime (2-PAM/protopam) peut aussi être utilisé comme antidote en combinaison avec l'atropine. Utiliser le produit selon les directives inscrites sur l'étiquette. Déterminer la cholinestérase du sérum et RBC. L'emploi de morphine, de théophylline, d'aminophylline, de phénothiazine, de réserpine, de furosémide ou d'acide éthacrynique est contre-indiqué dans les cas d'intoxication aux composés organophosphorés. Administrer des fluides par voie intraveineuse avec précaution, au besoin, pour réhydrater la personne atteinte. Les symptômes d'inhibition de la cholinestérase comprennent maux de tête, étourdissements, vision brouillée, faiblesse, nausées, crampes, diarrhée, inconfort dans la poitrine, nervosité, transpiration, myosis, larmolement, salivation, œdème pulmonaire, fibrillation incontrôlable, convulsions, coma et perte des réflexes et du contrôle des sphincters..

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

Utiliser un agent extincteur approprié pour lutter contre le feu. Mousse, dioxyde de carbone (CO₂), produit chimique sec, jet léger ou brouillard d'eau.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers durant la lutte contre le feu :

Des oxydes de soufre, des composés phosphorés, du monoxyde de carbone et d'autres matériaux dangereux inconnus peuvent être formés durant un incendie.

5.3 Équipement de protection et précautions particuliers pour les pompiers

Équipement de protection particulier pour les pompiers :

Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection individuelle et mesures d'urgence

Précautions personnelles :

Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation adéquate. Porter des vêtements de protection appropriés.

6.2 Précautions environnementales

Précautions environnementales :

Ne pas appliquer directement sur l'eau, les endroits recouverts d'eau de surface ou les zones intertidales situées sous la ligne moyenne des hautes eaux, sous réserve de ce qui est mentionné sur les étiquettes appropriées. La dérive et le ruissellement à partir des zones traitées peuvent représenter un risque pour les organismes aquatiques des zones environnantes. Ne pas contaminer les plans d'eau lors de l'élimination de l'eau de lavage et de rinçage de l'équipement.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage :

Déversements majeurs : Stopper le déversement si c'est possible de le faire sans risque. Endiguer le matériel déversé si possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants appropriés. Après récupération du produit déversé, bien rincer la zone touchée avec de l'eau.

Déversements mineurs : Absorber le produit déversé avec une matière absorbante (p. ex. tissu, laine). Bien nettoyer la surface pour éliminer toute contamination résiduelle.

Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sécuritaire :

Se laver les mains avant de boire et de manger, de mâcher de la gomme, de fumer ou d'aller aux toilettes. Retirer les vêtements immédiatement après manipulation si les pesticides entrent à l'intérieur. Ensuite, bien se laver et enfiler des vêtements propres. Enlever l'ÉPI après manipulation de ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Dès que possible, bien se laver et mettre des vêtements propres.

7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants :

Ne pas utiliser, verser, répandre ou entreposer le produit près d'une source de chaleur, d'étincelles ou de flammes nues. Ne pas exposer directement aux rayons de soleil. Expédier ou conserver à des températures entre 4 °C et 30 °C et bien mélanger avant l'utilisation. Ne pas contaminer l'eau, les aliments de consommation humaine et la nourriture pour animaux durant l'entreposage.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE
8.1 PARAMÈTRES DE CONTRÔLE
LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Ingrédients	Type	Valeur
Cyclohexanone	VEMP (valeur d'exposition moyenne pondérée)	20 ppm (Peau)
Cyclohexanone	VECT (valeur d'exposition à court terme)	50 ppm (Peau)
Triméthyl-1,2,4 benzène	VEMP	25 ppm

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE) de OSHA U.S.

Ingrédients	Type	Valeur
Cyclohexanone	VEMP	50 ppm

Valeurs limites d'exposition biologique

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Ingrédients	Valeur	Échantillon
Aucun ingrédient listé		

8.2 CONTRÔLE DE L'EXPOSITION
Mesures d'ingénierie :

Utiliser uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de protection ou de lunettes pourvues d'écrans latéraux de protection est recommandé.
 Protection de la peau : Chemise à manches longues et pantalon long. Chaussettes et chaussures. Gants résistants aux produits chimiques. Rincer les gants avant de les retirer.
 Protection respiratoire : Non requise de façon générale. Si des appareils de protection respiratoire sont utilisés, un programme devrait être mis en place pour assurer leur conformité aux règlements OSHA pour l'usage d'un appareil respiratoire (29 CFR 1910. 134).

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES
9.1 APPARENCE :

Liquide.

ODEUR :

Odeur de solvant et de thiol (mercaptan) légère.

SEUIL OLFACTIF :

Aucune donnée disponible.

COULEUR :

Ambre clair à jaune.

pH :

3,59 (solution à 5 %)

POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION : Aucune donnée disponible.

POINT D'ÉBULLITION :

Aucune donnée disponible.

POINT D'ÉCLAIR :

44 °C (coupelle fermée).

INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) : Aucune donnée disponible.

LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION : Aucune donnée disponible.

TENSION DE VAPEUR :

Aucune donnée disponible.

SOLUBILITÉ :

Soluble.

COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU : Log K_{ow} 0,704 (diméthoate technique).

POINT D'AUTO-INFLAMMATION : Aucune donnée disponible.

TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION : Aucune donnée disponible.

VISCOSITÉ :

Aucune donnée disponible.

POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) : 1,08 g/mL

MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE : 1,08 kg/L

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ
10.1 Réactivité

Stable.

10.2 Stabilité chimique

Stable sous des conditions normales de température.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible. Ne se polymérisera pas.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur excessive. Ne pas conserver près d'une source de chaleur ou d'allumage.

10.5 Substances incompatibles

Éviter le contact avec les agents acides forts, les bases ou les agents oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Des oxydes de soufre, des composés phosphorés, du monoxyde de carbone et d'autres matériaux dangereux inconnus peuvent être formés.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
11.1 Voies d'exposition probables

Ingestion. Contact avec les yeux. Absorption cutanée. Contact avec la peau.

CL₅₀ (rat) : > 5,34 mg/L (4 h).

Toxicité orale aiguë DL₅₀ (rat) : 425 mg/kg.

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀ (lapin) : 2020 mg/kg

Estimations de toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.

Irritation cutanée (lapin) : Irritation légère.

Irritation des yeux (lapin) : Irritation substantielle mais temporaire des yeux.

Toxicité spécifique à un organe cible : Peau, système nerveux central, foie, reins.

Aspiration : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation cutanée (cobaye) : N'est pas un sensibilisant.

Potentiel carcinogène : CIRC 2B (peut-être cancérigène pour l'humain).

Mutagénicité des cellules germinales : Aucune donnée disponible.

Effets interactifs : Aucun connu.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES
12.1 Écotoxicité

Ce produit peut être toxique pour les poissons et les invertébrés aquatiques. On ne doit toutefois pas exclure que des déversements importants ou fréquents puissent avoir un effet nocif ou dommageable sur l'environnement. Les renseignements ci-dessous sont fondés sur l'ingrédient technique Diméthoate.

Données écologiques
Produits
Espèces
Résultats des tests

Diméthoate

Truite arc-en-ciel

 CL₅₀ 96 heures – 30,2 mg/L

Daphnia magna

 CE₅₀ 48 heures – 2,00 mg/L

Abeilles domestiques

 DL₅₀ orale - 0,15 µ/abeille

Abeilles domestiques

 DL₅₀ contact - 0,10 µ/abeille

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur aucun plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Le diméthoate est biodégradable. Il se dégrade rapidement dans l'environnement.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Ne se produit pas.

12.4 Mobilité dans le sol

Potentiellement mobile mais relativement instable.

12.5 Autres effets indésirables

Évaluation : Aucune donnée disponible.

13. ÉLIMINATION
13.1 Méthodes de traitement des déchets

Contenants recyclables : NE PAS réutiliser le contenant à d'autres fins. Ce contenant est recyclable et doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Communiquer avec son détaillant/distributeur local ou sa municipalité pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche. Avant d'emporter le contenant au site de collecte : faire un triple rinçage du contenant, ou le rincer avec de l'eau sous pression, puis disposer des rinçures conformément aux exigences provinciales. Rendre le contenant impropre à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, éliminer le contenant conformément aux exigences provinciales.

Contenants retournables à remplissage multiple :

Le contenant vide doit être retourné au point de vente (distributeur/détaillant) pour élimination. Il doit être rempli de nouveau par le distributeur/détaillant avec le même produit. NE PAS réutiliser ce contenant à d'autres fins.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT
14.1 Transport terrestre

Description TMD : UN3017, PESTICIDE ORGANOPHOSPHORÉ, LIQUIDE, TOXIQUE, INFLAMMABLE, (DIMÉTHOATE, CYCLOHEXANONE), 6.1, (3) III

Description DOT : RQ UN3017, PESTICIDE ORGANOPHOSPHORÉ, LIQUIDE, TOXIQUE, INFLAMMABLE, (DIMÉTHOATE, CYCLOHEXANONE), 6.1, (3) III GUIDE ERG 131

Classification fret par voie de surface É.-U. : INSECTICIDES OU FONGICIDES, INSECTIFUGES OU RÉPULSIFS, NOI OU EXTERMINATEURS DE VERMINE, ANIMAL OU VOLAILLE, NOI ; POISON (NMFC 102100 ; CLASSE : 77.5)

15. RÉGLEMENTATION
15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS:

NFPA				HMIS	
2	Santé	0	Moindre	2	Santé
2	Inflammabilité	1	Légère	2	Inflammabilité
1	Instabilité	2	Modérée	1	Réactivité
		3	Élevée	1	ÉPI
		4	Grave		

Classement des dangers/Signalement SARA

Catégorie de danger SARA III :	Immédiat	<u>0</u>	Feu	<u>0</u>	Relâchement soudain de la pression	<u>N</u>
	Différé	<u>0</u>	Réactif	<u>N</u>		

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Diméthoate (CAS : 60-51-5) 10 lb; Cyclohexanone (CAS : 108-94-1) 5000 lb.

SARA, Titre III, section 313 : Diméthoate (CAS : 60-51-5) 45,2 %; Triméthylbenzène (CAS : 95-63-6) 3,2 % maximum; Xylène (CAS : 1330-20-7) 0,3 % maximum; Cumène (CAS : 98-82-8) 0,2 % maximum.

Inscription au registre RCRA : P044.

Proposition 65 de la Californie : Sans objet.

SIDMUT (Canada) : Les produits antiparasitaires sont exemptés des lois concernant le SIMDUT. Classés dans la catégorie D2B. Comité consultatif sur les pesticides de l'Ontario (CCPO) - rencontre 3

Lire l'étiquette homologuée, autorisée en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*, avant de manipuler ce produit antiparasitaire.

Ce produit chimique est un produit antiparasitaire homologué par l'Agence de réglementation de la lutte antiparasitaire de Santé Canada et est sujet à diverses exigences d'étiquetage en vertu de la *Loi sur les produits antiparasitaires*. Ces exigences peuvent varier selon les critères de classification et les renseignements sur les dangers potentiels requis pour produire des fiches de données de sécurité uniformes et conformes au SGH. Ci-après, l'élément visuel sur les dangers potentiels devant être affiché sur l'étiquette de ce produit antiparasitaire.



AVERTISSEMENT

POISON



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

LAGON® 480 E LPA 9382

N° FDS : 9382-18-LPI

Révisions à la FDS : FORMAT

Date de publication : 12/05/2018

Remplace : 09/12/2015

16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Révision du format.

PRÉPARÉ PAR : Service de l'intendance et des affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Service de santé environnementale et de sécurité

N° D'HOMOLOGATION en vertu de la Loi sur les produits antiparasitaires : 9382

® Lagon est une marque déposée de Loveland Products, Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.